

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 72 (1921)
Heft: 10-11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dissement de Payerne M. *Jules Bornand*, ci-devant inspecteur forestier communal à Ste-Croix. Lui succède, en cette qualité: M. *Paul Perret*, qui fut occupé dernièrement à l'élaboration de plans d'aménagement dans le canton de Fribourg.

BIBLIOGRAPHIE.

H.-E. Biolley. L'aménagement des forêts par la méthode expérimentale et spécialement la méthode du contrôle. Un volume in 4° de 90 pages, avec 4 graphiques et 2 planches photographiques. Editeur: Attinger, frères, à Neuchâtel, 1921. Prix, broché, fr. 8.

Voici un livre qui fera époque!

Il était attendu avec grande impatience par tous ceux qui déplorent l'ancienneté ou l'indigence des traités actuels sur l'aménagement. Pendant trop longtemps, en effet, à quelques exceptions près, théorie et pratique des aménagements sont restées dans un regrettable marasme. Aucun souffle nouveau n'était venu, pendant de nombreuses années, donner quelque vie à des méthodes surannées, compliquées et où la part de l'expérience directe faisait par trop défaut. Il y avait trop de formules et de déductions théoriques, péniblement échafaudées, difficilement compréhensibles. Edifice archaïque où on manquait d'air, où l'on ne se sentait pas à l'aise.

L'aménagement, tel qu'on le concevait, il n'y a pas très longtemps, et qu'on l'enseignait presque partout, était de nature essentiellement spéculative; pour beaucoup, un vrai casse-tête. Objet d'appréhension pour les candidats au diplôme forestier fédéral, un plan d'aménagement restait pour la majorité des praticiens un travail ennuyeux, de peu d'intérêt. Dans la plupart on n'y retrouvait nulle liaison avec le traitement des forêts en cause, alors que l'aménagement et le traitement sont pourtant dans une étroite dépendance. Saura-t-on jamais tout le tort causé à notre économie forestière par un état de choses aussi regrettable.

Il est bien vrai, ce sévère jugement de l'auteur: „S'il y a un domaine qui soit resté fermé au positivisme de la science moderne, c'est bien celui de l'aménagement des forêts.“

La méthode expérimentale, plus particulièrement la méthode du contrôle, a eu, à côté d'autres mérites, celui, très précieux, de rendre l'aménagement facilement compréhensible, d'en bien définir le but. Elle en a fait non seulement un travail que chacun est à même de comprendre, mais aussi dont il peut saisir le haut intérêt. N'eût-elle que ce seul avantage à son actif qu'il faudrait la considérer déjà comme une des innovations les plus remarquables de la sylviculture. — Obtenir que l'agent forestier entreprenne gaiement les plans d'aménagement qu'il a l'obligation de tenir à jour. Qu'il se passionne à ce travail, qu'il devienne impatient d'en reviser les prévisions. Et que, de tous ses travaux, l'agent forestier considère ceux de l'aménagement comme des premiers en importance. L'aménagement non plus une désagréable corvée, mais un plaisir! Voilà ce que nous a valu encore la méthode du contrôle. Inestimable bienfait!

Et de ce bienfait en découlent bien d'autres. Car est-il rien de tel, peu importe l'ouvrage à faire, que de s'y mettre avec entrain et contentement d'esprit?

Et, maintenant, examinons d'un peu près le livre de M. Biolley.

Remarquons, avant tout, que l'idée même de la méthode du contrôle est du forestier français *Gurnaud*. Mais, appliquée par ce dernier dans des conditions défavorables, elle fut accueillie en France avec défaveur. „On l'a tenue dans l'ombre“, dit l'auteur.

Saisi par la justesse de son principe, M. Biolley crut y trouver, dès 1879, l'orientation en matière d'aménagement qu'il cherchait en vain ailleurs. Depuis lors, inlassablement, il a travaillé à l'échafaudage d'une méthode d'aménagement qu'il a su mettre au point. Il en a éprouvé les bases, durant plus de quarante ans, dans de nombreuses forêts neuchâteloises. Aujourd'hui, cédant aux sollicitations de nombreux camarades, et voulant honorer la mémoire de Gurnaud, M. Biolley nous donne un exposé systématique de la méthode du contrôle. C'est le fruit de 40 années *de labeur en forêt* et qui ont fait de ce sylviculteur l'un des maîtres incontestés du mouvement forestier actuel.

Complétant une définition de Boppe, l'auteur pose en principe que le positivisme en sylviculture, autrement dit son but, consiste à „transformer les effets des forces naturelles, capter au profit de l'industrie forestière la plus grande somme du travail fourni par les capitaux gratuits, *de manière à en tirer le plus grand effet utile*“. Or, quelle est la norme de la production? M. Biolley conteste que ce soit l'âge et il dénonce la confusion, que font beaucoup de forestiers, entre l'âge et la grosseur des arbres. Pour lui, l'âge, autrement dit le temps, n'est qu'une des composantes et non la principale de la résultante cherchée. La résultante cherchée ne peut être que *l'accroissement*. Aussi bien, le premier but de sa méthode sera-t-il de *produire le plus possible*? Pour cela il n'a que faire de la notion autrefois si importante de la révolution. L'âge des bois lui est indifférent; ce qui l'intéresse, ce sont les variations de la grosseur des tiges. Peu lui importe de connaître la répartition des âges; il veut savoir, par contre, avec quelle répartition des catégories de grosseur des tiges il parvient le mieux au but. Ceci, en effet, est bien plus important.

L'auteur nous montre que dans la futaie simple (ou régulière) la production est loin d'être toujours maxima: il y a, pendant le jeune âge, chômage dans la production par insuffisance de matériel bois; puis, pendant la vieillesse, chômage d'une partie du matériel en excès. Le moment du maximum de la production n'est pas le même que le moment du maximum des moyens mis en œuvre. Il y a donc, à un moment donné, du matériel mal engagé. Et il ne s'agit pas là d'une affirmation théorique. Les faits positifs sont là. M. Biolley en cite de nombreux exemples, tirés des forêts communales de son canton.

La futaie régulière produisant de façon peu économique, M. Biolley a donc cherché une autre forme de la futaie dans laquelle la production maxima à l'unité de surface soit constante avec un matériel sur pied le plus réduit possible. Nos lecteurs savent déjà que c'est par le jardinage cultural, dans une futaie dont le matériel sur pied à l'hectare ne dépassera pas 400—450 silves, qu'il croit avoir résolu la deuxième partie du problème, soit: de *produire par les moyens le plus possible réduits*.

L'auteur montre que cette forme de la futaie permet de tirer parti plus complètement que par la futaie régulière des éléments d'accroissement contenus dans l'atmosphère.

La méthode du contrôle est, quant au traitement, une méthode par pieds d'arbres. Elle réalise ses effets dans le peuplement, par sélection, par un choix individuel des arbres; elle peut ainsi *produire le mieux possible*.

Ces trois buts essentiels, elle cherche à les obtenir en fournissant au

traitement une base expérimentale par l'enquête perpétuelle. Par là, il faut entendre des inventaires intégraux de toute la forêt, répétés à intervalles rapprochés (de 6 à 10 ans environ). — Tout l'exposé théorique de la question fait l'objet du premier chapitre qui est du plus captivant intérêt.

Comment exécuter ces comptages; quel est le mécanisme du calcul d'accroissement, et quelles conclusions tirer de la détermination de ce facteur pour la fixation de la possibilité? Ce serait dépasser le cadre de cette analyse que de vouloir répondre à ces questions. Nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage lui-même. Au demeurant, ces questions ont été traitées souvent ici-même par l'auteur, au cours des dernières années.

Le chapitre IV, „Quelques résultats obtenus par la méthode du contrôle“ nous montre que, depuis longtemps déjà, celle-ci a subi le baptême de la pratique. Ces résultats sont nombreux et combien éloquents! Ici encore nous devons, faute de place, renoncer au plaisir d'en citer quelques-uns. Nous le pouvons d'autant mieux que le „Journal forestier“ a récapitulé déjà les remarquables résultats obtenus, depuis plus de 30 ans, dans les forêts communales de Couvet et Boveresse, au canton de Neuchâtel.

Le dernier chapitre est consacré à l'application de la méthode du contrôle aux forêts particulières. Ces propriétaires y trouveront de judicieux conseils et l'invitation à organiser l'exploitation de leurs forêts sur une base expérimentale. On aimerait oser espérer que pareil vœu sera suivi. Ce serait si nécessaire!

Quoi qu'il en soit, ce moyen nous paraît préférable à celui qui consiste, par une nouvelle loi fédérale, à venir réduire encore leurs droits de propriété. En ces matières, la persuasion et le bon exemple nous paraissent préférables à la contrainte.

Beaucoup de sylviculteurs prétendent que la méthode du contrôle, séduisante peut-être en théorie, est d'une application si difficile — parce que réclamant de très fréquents comptages — qu'elle est, en fait, inutilisable dans nos arrondissements actuels trop étendus. Ce n'est vrai que partiellement. Les calculs d'accroissement de la méthode intégrale sont assez longs, mais n'offrent aucune difficulté. Il n'en reste pas moins que, dans la majorité de nos arrondissements, elle serait aujourd'hui d'une application difficile, faute d'un personnel suffisamment nombreux.

Mais on peut, pour la plupart des forêts publiques, se contenter du contrôle simplifié, par lequel on détermine l'accroissement en bloc et non plus pour chacune des trois catégories de grosseur. C'est la méthode actuellement en usage dans le canton de Neuchâtel. Celui de Vaud applique, depuis 1906, un système analogue. Fribourg fait de même depuis quelques années.

Dans la Suisse allemande, on est resté jusqu'ici plutôt réfractaire à la réforme introduite par la méthode du contrôle. On éprouve encore une invincible répugnance à adhérer à un mode de faire dont l'avantage est pourtant évident. Cette répugnance provient, nous voulons l'espérer, surtout d'une connaissance insuffisante du contrôle et d'erreurs de jugement quant à son application.

Le livre de M. Biolley contribuera certainement à faire tomber ces préventions. Souhaitons qu'il soit lu aussi de nos confédérés. Cette si utile lecture leur sera un peu difficile, car M. Biolley a condensé ses idées dans un style très scientifique, sans doute fort beau, mais très lapidaire. Une traduction en langue allemande serait la bienvenue de beaucoup.

Les sylviculteurs suisses peuvent être fiers qu'un ouvrage de cette envergure et d'un mérite scientifique aussi incontestable ait vu le jour dans leur

pays. Les idées fécondes en applications utiles y abondent. Elles feront sûrement leur chemin.

A M. Biolley, qui vient d'enrichir nos moyens d'investigation d'un précieux instrument, nous adressons nos plus vives félicitations et lui exprimons la chaude reconnaissance de ses camarades pour la publication de son très beau livre. Il comble une lacune qui n'avait que trop duré. *H. Badoux.*

D^r F. Fankhauser. Praktische Anleitung zur Holzmassenaufnahme. 119 pages et 9 figures dans le texte. 4^e édition revue et augmentée. Bâle, édition de la „Basler Bücherstube Kober“, 1921, cartonné.

On possède en français une traduction, par MM. Roulet et H. Biolley, de la première édition de l'*Inventaire des massifs forestiers* de M. le D^r Fankhauser. Ce guide pratique est destiné aux gardes-forestiers, aux propriétaires de forêts privées et aux industriels sur bois. Il contient les notions élémentaires indispensables, une description des instruments en usage et de leur mode d'emploi. Ce sont ensuite des indications sur le procédé de cubage qui consiste en un inventaire combiné avec l'abatage de tiges modèles, d'après Draudt. Un chapitre est consacré à la détermination de l'âge des peuplements inventoriés. Suivent différents modèles sur la façon de rédiger le calepin de comptage, d'inscrire les mesurages de hauteurs et de calculer le volume des peuplements.

La seconde moitié du volume est occupée par des tarifs de cubage sur pied pour l'épicéa, le sapin, le pin sylvestre et le hêtre, par des tables donnant le volume cylindrique des arbres abattus et les surfaces des cercles de 1 à 200 cm. de diamètre.

Le volume s'achève par une table donnant le volume plein des bois empilés, du branchage et de l'écorce, puis une autre indiquant le poids du bois vert de différentes essences.

Quelques figures très réussies facilitent la compréhension du texte; l'une est consacrée à l'hypsomètre de Faustmann et une autre au dendromètre de Christen. L'emploi du dendromètre est un peu une question d'habitude; tel qui a toujours travaillé avec l'un des différents types croit volontiers que c'est le meilleur et ignore assez souvent les autres. Pour notre compte, nous donnons la préférence au dendromètre de Weise, qui est pratique et exact, et nous regrettons un peu que l'auteur ne l'ait pas cité, car il compte incontestablement parmi les meilleurs.

Ce petit volume est bien imprimé et disposé de façon pratique; le format en est heureusement choisi. Si l'éditeur pouvait se décider à en donner bientôt une traduction française, nul doute qu'elle aurait beaucoup de succès en Suisse romande. *H. B.*

Ralph C. Hawley. The Practice of Silviculture. Un volume in-8^o de 352 pages, avec 81 illustrations dans le texte. Editeur: John Wiley & sons, New-York (Chapman & Hall, à Londres), 1921.

Dans sa préface, l'auteur nous dit que les traités de sylviculture en langue anglaise étaient, en 1920, au nombre de deux seulement: ceux de *Grave* et de *Schlich*. Et il a ressenti le besoin d'en ajouter un troisième, un peu théorique, ajoute-t-il, destiné surtout aux étudiants.

Nous avons présenté aux lecteurs du *Journal forestier* un nombre déjà respectable de publications forestières provenant des Etats-Unis d'Amérique. Il faut se remémorer toujours, en les lisant, que dans ce pays la science fores-



LE PROFESSEUR ELIAS LANDOLT

1821—1896